

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 3 octobre 2014

L'an 2014, le 3 Octobre à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de VERBIESLES s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par courriel et par écrit aux conseillers municipaux le Mercredi 24 Septembre 2014.

Présents : Mme HUBERT MARIE-NOËLLE, Maire, Mmes : BONGARD BRIGITTE, GAUTHIER VIRGINIE, GRIONI ESTELLE, MM : BRICHE PASCAL, DUPREY JEAN MARIE, GAUTHIER PHILIPPE, GRANDJONG RODOLPHE, GRIONI SYLVAIN, HENRY HERVE, VERNIER STEPHANE

Me Estelle GRIONI a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Achat de terrain

La propriétaire propose de vendre à la Commune le terrain qu'elle possède en haut du cimetière (section AA 185 et section C 1445). Ce terrain de 25 ares et 27 centiares non constructible a été estimé à 500 € par les Domaines. Cette acquisition permettrait de réaliser un accès au cimetière par le haut. A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'achat de ce terrain, au tarif de 500 € qui pourra être financé par le biais du compte « dépenses imprévues » de la section investissement.

L'achat se fera par acte administratif, Marie-Noëlle HUBERT, maire, étant l'ordonnateur, Jean Marie DUPREY premier adjoint, sera le signataire de l'acte.

Point sur l'élagage par la commission urbanisme

Un courrier a été adressé aux propriétaires des végétaux empiétant sur la voie publique. De façon générale, les villageois se sont responsabilisés et ont effectué les travaux nécessaires. Le Conseil Municipal remercie vivement les verbieslois.

Par ailleurs, 2 dossiers d'urbanisme ont été examinés par la Commission urbanisme Et une demande de certificat d'urbanisme est faite concernant la parcelle AA 26 et AB 22 dans le cadre de la vente.

Droit de préemption :

La commune n'exercera pas son droit de préemption sur la parcelle AB22- sise 8 rue du vieux val.

Point sur les affouages par la commission bois

Seize affouagistes se sont inscrits en mairie. Suite à la réunion du 27 septembre avec M. PROVOST, les affouages seront finalement réalisés dans les parcelles n°24 et 25. Les affouages non réalisés l'année dernière et les arbres des parcelles n°30, 31 et 48 seront mis en vente en 2015. Un affouagiste n'a à ce jour pas rentré son bois comme le signifie la délibération du conseil municipal. Un courrier de mise en demeure va lui être adressé.

Le conseil municipal précise que durant la période des affouages, une cohabitation intelligente est souhaitée entre les affouagistes et les chasseurs (les parcelles concernées par les affouages ne représentant que 6 ha).

Vente de bois 2015 : □

Sur proposition de l'ONF, le conseil municipal décide la vente en bloc et sur pied de bois dans les coupes n°15, 16 et 18 ; 30-31 et 48 par les soins de l'ONF.

Compte-rendu des différentes réunions de l'agglomération

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

commune représentée par M.GRANDJONC

La CLECT a pour mission de calculer le montant des charges que les communes doivent transférer vers l'agglomération suite au transfert de compétences et de personnel opéré le 1^{er} janvier 2014. Le maire, le 1^{er} adjoint et la secrétaire de mairie doivent rencontrer M. MASSON afin de définir les charges transférables à l'agglomération.

Commission scolaire

Commune représentée par Mme GAUTHIER Virginie

Un bilan a été réalisé sur les Nouvelles Activités Périscolaires : un renfort en personnel a été octroyé à l'école de Chamarandes dans le cadre des NAP.

Commission Aménagement de l'Espace, Habitat, Mobilité et SPANC

Commune représentée par GAUTHIER Philippe et Jean Marie DUPREY

M. BOICHOT et Mme GAZAGNES ont présenté le projet de SCOT et la réflexion en cours sur le dimensionnement futur des communautés de communes, ainsi qu'une information sur le programme LEADER, le déploiement de la fibre optique, les transports scolaires et la mobilité.

Administration générale et fonds de soutien aux communes

Commune représentée par Marie-Noëlle HUBERT

Deux projets de règlement étaient à l'ordre du jour : le fond de soutien aux communes et le règlement intérieur du conseil communautaire.

Conseil communautaire

Commune représentée par Marie-Noëlle HUBERT

Vingt-quatre points ont été abordés, dont les principales discussions étaient axées sur la gestion des fonds LEADER.

Informations :

Campagne de vidange des fosses septiques

Quatorze foyers souhaitent profiter de la campagne de vidange des fosses septiques. Le maire informe que 3 décanteurs seront vidangés concomitamment à cette campagne situés rue des lavoirs et rue Dehut. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Remplacement des compteurs en plomb

Le document d'appel d'offres établi par le Conseil Général a été reçu en mairie. Il appartient désormais à la commune de le publier.

SMICTOM

Commune représentée par Estelle GRIONI et Philippe GAUTHIER

Le SMICTOM a présenté la redevance incitative lors d'une réunion à la mairie de Neuilly/Suize. Il est rappelé que la communauté d'agglomération n'a pas encore pris la compétence « ordures ménagères ».

Fête patronale

Le bilan est positif : 70 adultes et 15 enfants dont 12 de moins de 12 ans et 3 de plus de 12 ans ont participé au repas. Il est à noter une très bonne participation aux jeux de quilles. Le conseil Municipal remercie tous les participants

Dossier accessibilité mairie

La commission s'est réunie pour établir les premiers plans. Suite aux relevés réalisés, un rendez-vous a été pris avec les personnes de la communauté d'agglomération en charge de ce dossier.

Information paiements et virements de crédits

crédit mutuel 3621.83 € x 3 * GUILLAUME FAUCHAGE 1224€* GEDA AOUT 605.39 * SIGEC PHOTOCOPIES 65.68€* COMPENSATION AOUT 220€ + SEPTEMBRE 220€* SDEHM 5790€ candélabres 447€ maintenance-EDF 590.67€* GADEST 76.34€* PAGOT SERRURE 83.64€ * ORANGE 146.71€ * COTISATION COMMUNE FORESTIERE 121€ *CPE FIOUL 452.1€ * CAVE GOURMANDE 97.60€ * TAXES FONCIERES 684€ * ELUS AOUT 884.21€ + SEPTEMBRE 1309.21€

E/A : ANALYSES 78.65€*

Virement de crédits :

Afin d'abonder le compte 2041582 insuffisamment pourvu pour financer le solde des travaux d'enfouissement réalisés par le SDEHM il y a lieu de procéder à un virement de crédit de comptes non consommés, à savoir :

Comptes : □21578 : - 1000€ compte 2041582 : + 3350€

□□2183 : - 1500€

□□2188 : - 850€□□

Questions diverses

Enquête publique concernant le programme de gestion pluriannuel de la Marne et de ses affluents :

Il est procédé du lundi 15 septembre au mardi 14 octobre 2014 inclus une enquête publique préalable à la demande de déclaration d'intérêt général, sollicitée par le Syndicat d'Aménagement Hydraulique Marne Barrois Vallée pour et concernant le programme de gestion pluriannuel de la Marne et de ses affluents pour la période 2014-2018 sur diverses communes adhérentes dont VERBIESLES.

Le conseil émet un avis favorable quant à la réalisation de cette enquête.

Congrès des maires : le congrès des maires de la Haute-Marne aura lieu le 18 octobre à St-Dizier. Un transport en bus est prévu au départ de Chaumont pour les personnes intéressées.

Demande de subvention la Fraternelle : Madame GAUTHIER Virginie a participé à l'assemblée générale de la Fraternelle le 14 septembre 2014

La Société de chasse La Fraternelle a adressé une demande de subvention à la mairie. Après débat, la majorité du conseil municipal émet un avis favorable pour l'octroi d'une subvention d'un montant de 100 €, à inscrire au budget 2015. Mme Hubert, Maire n'a pas pris part au vote.

Assemblée générale Rives de Garenne : Mme HUBERT précise qu'elle a participé à l'assemblée générale des rives de garenne. Cette association est très active et la trésorerie est saine.

Téléthon : le loto aura lieu le 28 novembre à Verbiesles. Aucun groupe n'a été trouvé à ce jour pour le traditionnel concert. Le défi sportif aura lieu à Foulain.

Une réunion d'information et de préparation sera organisée le 31 octobre à 20H30 dans la salle de réunion sous la mairie. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Agence Régionale de Santé : les représentants de l'agence ont vérifié les conditions de respect du cahier des charges relatif à la protection des captages de l'eau potable. Philippe GAUTHIER informe que les 2 portes du captage des eaux à la station de pompage sont rouillées et doivent être changées. Il est proposé de les remplacer par des portes en inox, en aluminium ou en acier laqué. Le maire est chargé de faire faire des devis.

Finalisation des travaux d'évacuation eaux pluviales au 7 rue des tilleuls : le Conseil Municipal donne son accord pour l'achat de matériel pour compléter l'installation.

Route de Laville-aux-Bois : du sable s'est accumulé dans les noues de la côte de Laville-aux-Bois. Il apparaît nécessaire de les nettoyer avant l'hiver.

Assainissement 1 rue du vieux val : un nouveau courrier d'avertissement, puis de mise en demeure si besoin sera adressé aux propriétaires pour la réalisation de travaux d'assainissement dans le cadre de la salubrité publique

Terrain derrière les logements HAMARIS : Suite à la demande d'un villageois désirant jardiner, ce terrain pourrait être proposé en divers lots de jardins potagers, si le souhait est exprimé par d'autres personnes.

Préparation budget 2015 : dans le cadre de la préparation du budget 2015 une réunion est fixée le 13 novembre à 18h30 en présence de M. PERRIN, de la trésorerie Principale.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au **7 novembre à 20H30**.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H40.